

Hérouville Saint Clair, le 26 octobre 2015

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale du Calvados

à

Mesdames et messieurs les personnels ATSS
de la DSDEN du Calvados

Secrétariat Général

Dossier suivi par
Marya KHALES
Téléphone
02 31 45 95 03
Télécopie
02 31 45 96 36
Serveur vocal
02 31 45 96 00

Mél.
ce.dsden14@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair
Cedex

Objet : Complément indemnitaire de fin d'exercice

Je vous informe que monsieur le recteur a décidé de reconduire cette année le complément indemnitaire de fin d'exercice.

Dans le cadre de l'enveloppe financière allouée à la direction académique, le complément indemnitaire a été modulé en fonction du corps d'appartenance et du type de fonctions occupées par chaque agent. Le montant alloué a ensuite été calculé au prorata de la quotité de temps partiel et du temps de présence dans l'académie.

Les agents contractuels dont les contrats sont renouvelés en 2015/2016 recevront un complément de rémunération sous la forme de points d'indice supplémentaires, à la condition d'avoir exercé pendant une période minimale de 10 mois au cours de l'année scolaire 2014/2015.

Ce complément indemnitaire sera servi avec la paye du mois de décembre 2015.

Je vous remercie de votre engagement et de votre implication pour le bon fonctionnement du service public de l'éducation.

Jean Charles HUCHET

